







ETUDE

M. V. DURRANC

NOTAIRE A CAHORS

Suivant acte reçu par M. DURRANC, notaire à Cahors, le trois Juillet 1914, Monsieur Louis - Charles - Emile BLANCHAIS, limonadier, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta numéro 22, a rétrocédé à Monsieur Emile AUFRÈRE, ancien limonadier, demeurant à Cahors boulevard Gambetta numéro 55, le fonds de commerce de cafetier-limonadier et gérant du Cercle militaire qu'il exploitait à Cahors comprenant : l'enseigne de « Grand Café Tivoli » et de « Réunion des Officiers » sous laquelle le dit fonds est connu et exploité; la clientèle et l'achalandage y attachés; le droit au bail des locaux où il est exercé; le matériel servant à l'exploitation et les marchandises en dépendant.

Domicile a été élu pour les oppositions à Cahors, en l'étude dudit M. DURRANC, notaire.

La présente publication renouvelle celle publiée pour renouveler avis dans le présent journal feuille du 10 juillet 1914.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909 les créanciers du cédant devront pour conserver leurs droits, faire opposition au paiement du prix, entre les mains de Monsieur AUFRÈRE, au domicile sus-indiqué, dans les dix jours au plus tard à dater de la présente insertion.

Pour second avis :

V. DURRANC, Notaire.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du dix-sept juillet mil neuf cent quatorze,

il a été extrait ce qui suit :

« Le Tribunal déclare le sieur Marc DELRIEU fils, machines agricoles, demeurant à Touzac, en état de faillite ;

« Fixe provisoirement au dix octobre mil neuf cent treize, la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de la faillite ;

« Ordonne le dépôt de la personne du failli dans une maison d'arrêt pour dettes ;

« Ordonne l'apposition des scellés à son domicile et par

« tout où besoin sera, conformément à l'article quatre cent cinquante-huit du Code de Commerce.

« Nommé Monsieur PAUBERT, l'un de Messieurs les Juges, « Juge-Commissaire et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre « de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire, « pour gérer et administrer la dite faillite sous la surveillance « de Monsieur le Juge-Commissaire. »

Pour extrait conforme :

Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Voyages en Auvergne

Excursion à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme)

Afin de faciliter aux touristes et aux baigneurs l'accès de la pittoresque station thermale de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), la Compagnie d'Orléans a organisé un service automobile du Mont-Dore à Saint-Nectaire (2 voyages par jour dans les deux sens, du 15 juin au 15 septembre 1914).

Grâce aux services rapides fonctionnant à partir du 25 juin, les voyageurs pourront se rendre facilement à Saint-Nectaire ainsi que le démontrent les quelques exemples ci-après :

Départ de :

- Bordeaux-St-Jean, 6 h. 32.
Bordeaux-Bastide, 22 h. 47.
Angoulême, 21 h. 42, 4 h. 07.
Limoges, 0 h. 53, 8 h. 56.
Nantes, 16 h. 06.
Angers, 17 h. 18.
Tours, 20 h., 7 h. 35.
Toulouse, 23 h. 37.
Montluçon, 3 h. 53, 13 h. 32.
Orléans, 0 h. 19, 9 h. 55.

Arrivée à :

- La Bourboule, 7 h. 10, 7 h. 56, 16 h. 44.
Le Mont-Dore, 7 h. 34, 8 h. 15, 17 h. 03.
Saint-Nectaire, 10 h., 19 h.

Pour le retour, l'automobile quittera Saint-Nectaire à 12 h. et 17 h. 30 pour arriver au Mont-Dore respectivement à 14 h. et 19 h. 30.

Prix par place et par voyage simple de la gare du Mont-Dore à la localité de Saint-Nectaire et vice versa : 6 francs.

Enregistrement direct des bagages des voyageurs au départ de Bordeaux et de Saint-Nectaire.

Pour les services automobiles, te

voyageur peut s'assurer une place à l'avance moyennant une taxe de location de 0 fr. 50 en s'adressant à la gare du Mont-Dore.

Excursions dans le Limousin. le Périgord et le Quercy

Cartes de libre circulation Sur 5 zones

En vue de développer le tourisme dans les régions si pittoresques du Limousin, du Périgord et du Quercy, visitées l'an dernier par M. le Président de la République, la Compagnie d'Orléans a créé de nouvelles cartes d'excursions qui seront délivrées à titre d'essai, du 10 juillet au 15 septembre 1914, au départ de Paris et des principales gares de son réseau. Elles comportent la libre circulation sur certaines lignes desdites régions, divisées en cinq zones, le titulaire d'une carte ayant ainsi le droit de s'installer dans une localité et de rayonner de là à sa convenance dans la région, en effectuant autant de voyages qu'il le désire.

Elles donnent droit, en outre, à un voyage aller et à un voyage retour entre le point de départ et l'un des points d'accès à la zone choisie fixés au tarif. Leur validité est de 33 jours, avec faculté de prolongation.

Les cartes de famille offrent une réduction de 10 à 50 % suivant le nombre de personnes.

Pèlerinage de Rocamadour

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>me</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>me</sup> classe sur le double des prix des billets simples.

ou pour Paris-Quai-d'Orsay) et de La Bourboule-Le Mont-Dore à Vichy par Royal, Clermont, Châtel-Guyon et Riom.

Le nouveau circuit automobile Le Mont-Dore-Vic-sur-Cère-Le Mont-Dore qui fonctionnera du 14 juillet au 31 août 1914 permettra au touriste et au baigneur de visiter confortablement la plupart des beaux sites et des merveilles naturelles du Massif Central.

Circuit automobile Le Mont-Dore-Vic-sur-Cère-Le Mont-Dore

Ce service comportera chaque semaine deux départs du Mont-Dore, le lundi et le jeudi et demandera deux jours.

Prix de l'excursion complète 50 fr. par place.

Première journée : Le Mont-Dore, Besse (par la Vallée de Chaudefour), Eglise-neuve - d'Entraigues, Condat, Murat, Le Lioran, Vic-sur-Cère ; prix pour cette journée seule 25 francs.

Deuxième journée : Vic-sur-Cère, Le Lioran, Dienne, Le Puy-Mary (1787 m.), Salers, Mauriac, Bort, Tauves, La Bourboule, Le Mont-Dore ; prix pour cette journée seule 35 francs.

Ce circuit peut être le prélude ou le complément des services d'auto-cars organisés jusqu'au 15 septembre 1914 du Mont-Dore à Saint-Nectaire (en correspondance avec les express de

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 20 Juillet 1914

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> qualité). Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Pores.

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les moutons, plus facile sur les veaux, bœufs et pores. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

MINE

d'or

Repr. général dem. dans chaque ville et canton pour art. gar. par brev. belge, d'énorm. cons. pouv. procurer augmentation de revenu mens. de 1.000 fr. com. empl. access. Pas de cap. bur. ni mag. Ecr. : Boîte postale 340, Bruxelles-Centre. — Affranchir demande 25 cent.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

L. MAURY Chirurgien-Dentiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA et des Ecoles Normales 8, RUE FÉNELON, en face la Halle Consultations de 9 à 6 heures

LE ZÈBRE La Voiturette la plus économique 4 fois plus vite que le cheval Coûte 2 fois moins d'entretien. Image of a vintage car. Specifications for 5 HP, 6 HP, and 10 HP models with prices per kilometre.

SERVICE D'ÉTÉ (1914)

Large train schedule table with multiple columns: Destinations (e.g., De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors), Classes (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc.), and Times for various routes.